

PROCES-VERBAL

DIRECTION NATIONALE DU CONTROLE DE GESTION COMMISSION D'APPEL

Réunion du 01 juillet 2025

ATTENTION: Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Appel de la D.N.C.G..

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

AS BEAUVAIS OISE (National 2): Rétrogradation administrative en National 3

DECISION:

- Infirme et encadrement de la masse salariale du budget proposé National 2 2024/2025.

UCS COSNES (National 3) : Rétrogradation administrative en Régional 1

DECISION:

- Infirme et encadrement de la masse salariale du budget proposé National 3 2024/2025.

BALAGNE FC (National 2) : Amende de 1 000 euros et Rétrogradation administrative en National 3

DECISION:

- Confirme.

MARIGNANE GIGNAC COTE BLEUE FC (National 2): Rétrogradation administrative en National 3

DECISION:

- Confirme.